

Au coeur de l'action MARINS-POMPIERS

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Au coeur de l'action MARINS-POMPIERS [Texte imprimé] / textes et photographies de Christophe Dubois

Auteur(s) : Dubois, Christophe (1967-....)

Editeur, producteur : Antony : ETAI, DL 2010
(impr. en Chine)

Description matérielle : 141 p.

Collection : Au coeur de l'action

ISBN : 978-2-7268-9477-4

EAN : 9782726894774

Appartient à la collection : Au coeur de l'action (Boulogne-Billancourt) 1778-5928 2010

Classification décimale Dewey : 363.378 0222 23

Résumé ou extrait : En 1674, le roi Louis XIV prescrit la création d'un règlement de police générale des arsenaux de la marine. En 1831, Louis-Philippe crée, pour les ports militaires, des escouades de gabiers et de gardiens, auxquels Napoléon III adjoint des canotiers le 3 janvier 1868. Parallèlement à ces escouades, il est aussi créé des compagnies d'ouvriers-pompiers qui seront l'objet, le 16 avril 1878, d'une véritable organisation chargée officiellement de la sécurité de l'ensemble des périmètres maritimes. Constituées sous le nom de Compagnies de pompiers de la marine, ces unités sont militarisées, et leur commandement est confié à un officier des vaisseaux. Aujourd'hui, les marins-pompiers de la Marine nationale disposent d'engins modernes et de solides formations pour faire face à tous les types d'opérations. Ils sont employés dans les bases navales, les bases de l'Aéronautique navale, dans la ville de Marseille et sur tous les bâtiments de surface. Ils assurent la sauvegarde des personnes et des biens dans les établissements de la Marine nationale et en cas de besoin, ils peuvent intervenir à l'extérieur de leur zone de compétence ou en mer, au profit de tous les navires, civils et militaires, sur ordre du préfet maritime. Les marins-pompiers sont répartis en quatre grandes compagnies situées à Brest, Cherbourg, Toulon et l'île Longue, et dans les bases de l'Aéronautique navale de Lanvéoc-Poulmic, Landivisiau, Lann-Bihoué, Nîmes-Garon et Hyères. Quant au Bataillon des marins-pompiers de Marseille (Bmpm), il présente l'originalité d'assurer la défense de la deuxième plus grande ville de France. Plus marins que pompiers, ou plus pompiers que marins, la question ne se pose pas. Ces hommes et ces femmes ont choisi de porter l'uniforme de sauveteur. Dès que l'alerte sonne, tous les jours et toutes les nuits, sur un navire en mer et à quai, en ville

et dans chaque base, les marins du feu peuvent être fiers de leur héritage marin : Honneur, patrie, valeur, discipline, indissociable de leur héritage pompier : Courage et dévouement.

Sujet - Collectivité : France Marine. -- Sapeurs-pompiers

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Ouvrages illustrés